

Bureau du 3 novembre 2003

Décision n° B-2003-1842

objet : Mandat spécial accordé à M. le conseiller Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Shanghai (Chine)
service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 22 octobre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0008 en date du 18 mai 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre de l'organisation du sommet des villes et des pouvoirs locaux qui se déroulera à Lyon les 3, 4 et 5 décembre 2003, monsieur le conseiller Hubert Julien-Laferrière a été invité à participer à la conférence préparatoire qui se déroulera à Shanghai (Chine) du 29 octobre au 4 novembre 2003. Il y représentera le président de la Communauté urbaine.

Conformément à l'article L 2123-18 du code général des collectivités territoriales et aux dispositions de la délibération du conseil de Communauté n° 2001-0008 en date du 18 mai 2001, pour permettre la prise en charge des frais afférents à cette mission, le Bureau de la Communauté urbaine doit donner un mandat spécial aux élus concernés.

L'organisation de cette mission, postérieure à la dernière réunion du Bureau, n'a pas permis de demander un mandat spécial en temps voulu ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'article L 2123-18 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations du Conseil n° 2001-0008 et 2003-1087, respectivement en date des 18 mai 2001 et 3 mars 2003 ;

DECIDE

1° - Accorde un mandat spécial à monsieur le conseiller Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Shanghai (Chine) du 29 octobre au 4 novembre 2003.

2° - Les frais engagés pour la mission de monsieur le conseiller Hubert Julien-Laferrière seront prélevés sur les crédits inscrits au budget primitif de la Communauté urbaine - exercice 2003 - compte 653 200 - fonction 021.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,